

Que voulait Profond de l'UBS?

Entretemps, Profond a vendu toutes ses 2,3 millions d'actions de l'UBS, pour manque de confiance à l'égard de la nouvelle direction.

Vous avez sûrement suivi attentivement les informations concernant l'UBS pendant ces dernières semaines. La manière plutôt inhabituelle de la banque de se procurer du capital, en omettant les actionnaires actuels, est au centre de la discussion.

Nous tenons à exposer le point de vue de Profond dans cette affaire de manière claire:

L'objectif exclusif de nos activités en vue de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'UBS est la sauvegarde des intérêts des actionnaires dans le sens des destinataires finaux. Nous luttons pour le traitement équitable de tous les propriétaires de capitaux comme cela peut être attendu, en toute bonne foi, de la part de l'UBS. Cette égalité de traitement doit assurer que les actionnaires existants ne soient pas privés de la possibilité attractive d'obtenir des droits de souscription qui, par ailleurs, leur reviennent de droit selon les prescriptions statutaires et légales.

L'importance de cette possibilité d'investissement réside dans l'écartement de la diminution de valeur estimée dû à la dilution de la substance et du bénéfice. Profond, en défendant les intérêts de ses assurés, ne veut pas accepter de tels désavantages financiers sans s'y opposer. Pour Profond, il s'agit d'une somme en jeu d'approximativement de CHF 5 millions. Ce montant n'est pas négligeable, même si l'engagement dans l'UBS n'atteint que 2% de la fortune de Profond.

Nous espérons que vous partagez notre point de vue et engagement dans cette affaire. Nous sommes prêts à représenter votre voix, si vous nous soutenez, mais ne voulez pas vous rendre vous-même à Bâle. Nous nous tenons à votre disposition pour toute question éventuelle.

Profond Institution de prévoyance
4, chemin de Cloalet, 1023 Crissier
Téléphone 058 589 89 83, e-mail info@profond.ch